

Jalon 25

Réorientation des investissements en faveur de la circularité

Les investissements publics et privés sont massivement réorientés: ils stimulent une économie sobre, circulaire et respectueuse des écosystèmes

Pourquoi ce jalon?

- Les investissements publics et privés jouent un rôle clé dans la transformation des activités économiques. Pour réussir la transition, il est essentiel que ces capitaux soient alignés sur les principes de circularité, de sobriété et de préservation des écosystèmes.
- En stimulant les projets circulaires, les investissements réorientés agissent comme levier systémique. Ils facilitent l'innovation, réduisent les risques perçus par les entreprises et encouragent la mise en œuvre d'autres jalons, comme les plans d'économie circulaire dans les organisations (jalon 40).
- L'objectif n'est pas seulement écologique, mais aussi stratégique : réduire la dépendance aux chaînes d'approvisionnement mondiales, renforcer la résilience régionale, créer des emplois locaux, et favoriser une économie mieux ancrée dans les territoires.
- L'écofiscalité (taxes, subventions, allègements fiscaux alignés sur des objectifs écologiques) constitue un levier puissant de redirection des flux financiers, comme le montre l'exemple du Royaume-Uni avec la taxe sur l'enfouissement, ou la taxonomie verte européenne.

Niveau d'avancement

Mauvaise direction	On est au point mort	On se prépare	On est en route	On est bien avancés	Jalon atteint
--------------------	----------------------	---------------	-----------------	---------------------	---------------

Qui doit être mobilisé



Milieu de la finance et de l'assurance

Comment pourrait-on s'y rendre ?

- Multiplier les mécanismes de financement ciblé comme des subventions pour la recherche et l'innovation de nouvelles méthodes de production, des crédits d'impôt pour la réparation et la prolongation de la durée de vie de produits ou encore des prêts à faibles taux d'intérêt pour les projets circulaires. Des programmes comme le [Fonds Écoleader](#) peuvent servir de base à un élargissement ambitieux
- Mettre en place des incitatifs fiscaux pour les entreprises qui intègrent des pratiques circulaires dans leur modèle d'affaires, tout en assurant un accompagnement pour s'adapter progressivement.

- Instaurer un “test de cohérence climatique et écologique” pour les politiques publiques et les investissements majeurs. Inspiré de la taxonomie verte européenne, cet outil permettrait de filtrer les projets en fonction de leur impact réel (GES, biodiversité, ressources), tout en évitant le blanchiment social et l’écoblanchiment.
- Développer des outils spécifiques pour mesurer les retombées concrètes des projets circulaires – réduction des déchets, économie de ressources, création d’emplois – afin de guider et prioriser les investissements publics et privés.

Qu’est-ce qui peut faciliter ce changement ?

- Le Québec dispose déjà de structures coopératives solides qui pourraient servir de modèle pour la mutualisation et la redistribution des ressources dans les chaînes de production, notamment le Mouvement Desjardins ou le Fonds de solidarité FTQ.
- Des organismes, comme [RECYC-QUÉBEC](#), soutiennent l’expertise québécoise en écodesign et en réduction de déchets.
- Le gouvernement du Québec a mis en place des programmes de subventions pour des projets d’économie circulaire, tel que le Programme d’aide à la recherche et au développement en économie circulaire (PARDE).
- Les institutions comme [Fondaction](#), le réseau Québec Circulaire ou la Caisse de dépôt et placement du Québec intègrent davantage les critères ESG dans leurs investissements.
- Le Québec possède une infrastructure propice au développement technologique, notamment grâce au soutien du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ).
- Des initiatives comme le [Circular innovation fund](#) soutiennent l’innovation circulaire par le biais de capital-risque de croissance.

Qu’est-ce qui peut freiner sa mise en œuvre ?

- Les entreprises pourraient percevoir l’écofiscalité comme une contrainte et être réticentes à adopter des pratiques circulaires, en raison des investissements initiaux élevés et du manque de rentabilité à court terme.
- Le risque de délocalisation vers des pays aux normes environnementales moins strictes pourrait affaiblir l’économie locale.
- L’insuffisance d’infrastructures et de technologies pour la réduction, la réparation et le recyclage constitue un obstacle au développement de solutions circulaires.
- De nombreuses initiatives de financement public ne tiennent pas compte de la circularité dans une approche systémique, ce qui limite l’impact des projets et freine la transition.
- La circularité est encore souvent traitée de manière sectorielle ou isolée, sans être intégrée de façon transversale dans les stratégies financières.

Qu’est-ce qu’il reste à éclaircir ?

- Comment coordonner les différentes politiques publiques pour maximiser les synergies, notamment entre les diverses formes d’écofiscalité ? Quels cadres internationaux pourraient permettre une meilleure harmonisation pour éviter les incohérences entre pays ?

- Comment évaluer efficacement l'impact des investissements réorientés afin de s'assurer qu'ils contribuent réellement à une économie sobre, circulaire et respectueuse des écosystèmes, tout en évitant les effets pervers ou l'écoblanchiment ?
- Comment anticiper et accompagner les pertes d'emplois dans certaines industries lors de la transition vers une économie circulaire et bas carbone ?
- Quels indicateurs développer pour prévenir les effets indésirables, comme l'écoblanchiment ou les externalités négatives non anticipées ?

Ressources

- Fondation. (n.d.). [Fondation lance le Fonds économie circulaire avec ses partenaires RECYC-QUÉBEC et la Ville de Montréal](#)

À propos

Cette fiche jalon met en lumière des pistes d'action concrètes et contextualisées pour accélérer la transition. Elle n'est pas prescriptive, mais vise à alimenter la réflexion, stimuler la mobilisation et favoriser l'alignement des efforts vers la [vision 2050: un futur circulaire souhaitable pour le Québec](#). Vos contributions pour l'enrichir sont les bienvenues à : info@rrcq.ca

Version : juillet 2025